



MSIG Europe SE

13/07/2026 04:05:51

Informations générales

Identifiant 229403	Dénomination sociale MSIG Europe SE	Activité Entrant
Date de création 24/11/2015	Type d'agrément Passeport LPS Entrant	Soumis à solvabilité II Non
Autorité de contrôle BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE		

Informations complémentaires

Maison mère [MSIG Europe SE](#)

Branches d'agrément : 16 branches d'agrément

1 Accidents

1A

Accidents - Prestations
forfaitaires

1B

Accidents - Prestations
Indemnitaires

1C

Accidents - Combinaisons

1D

Accidents - Personnes
transportées

2 Maladie

2A

Maladie - Prestations forfaitaires

2B

Maladie - Prestations
indemnitaires

2C

Maladie - Combinaisons

3 Corps de véhicules terrestres

3B

Véhicules terrestres non
automoteurs

4 Corps de véhicules ferroviaires

5 Corps de véhicules aériens

6 Corps de véhicules maritimes, lacustres et fluviaux

6A

Véhicules fluviaux

6B

Véhicules lacustres

6C

Véhicules maritimes

7 Marchandises transportées

8 Incendie et éléments naturels

8A

Incendie

8B

Explosion

8C

Tempête

8D

Éléments naturels autres que la
tempête

8E

Energie nucléaire

8F

Affaissement de terrain

9 Autres dommages aux biens

10 Responsabilité civile véhicules terrestres automoteurs

Commentaire

Branche 10 (RC transporteur uniquement)

11 Responsabilité civile véhicules aériens

12 Responsabilité civile véhicules maritimes, lacustres et fluviaux

13 Responsabilité civile générale

14 Assurance crédits

14A

Insolvabilité générale

14D

Crédit hypothécaire

14E

Crédit agricole

15 Caution

15A

Caution directe

15B

Caution indirecte

16 Pertes pécuniaires diverses

16A

Risques d'emploi

16B

Insuffisance de recettes
(générale)

16C

Mauvais temps

16D

Pertes de bénéfices

16E

Persistance de frais généraux

16F

Dépenses commerciales
imprévues

16G

Perte de la valeur vénale

16H

Pertes de loyers ou de revenus

16I

Pertes commerciales indirectes
autres que celles mentionnées
précédemment

16J

Pertes pécuniaires non
commerciales

16K

Autres pertes pécuniaires